



Une relative stabilité des indicateurs économiques des entreprises agroalimentaires ligériennes qui masque des évolutions sectorielles contrastées

En 2015, les entreprises agroalimentaires ligériennes ont réalisé 2,2 milliards d'euros de valeur ajoutée et plus de 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires, montants relativement stables depuis 2011. Les industries de la viande, des produits laitiers et de la boulangerie-pâtisserie industrielle concentrent les trois quarts de l'emploi et du chiffre d'affaires régional. Par rapport à 2014, les principaux indicateurs économiques sont en repli dans l'industrie laitière, alors qu'ils sont favorablement orientés dans la boulangerie-pâtisserie industrielle et les autres produits alimentaires.

En 2015, hors artisanat commercial, on compte 783 entreprises agroalimentaires mono ou quasi-mono régionales en Pays de la Loire (cf. *champ de l'étude*). Elles ont réalisé 13,2 milliards € de chiffre d'affaires, soit 8 % du chiffre d'affaires national, et 2,2 milliards € de valeur ajoutée (7 % de la valeur ajoutée nationale). Ces données sont assez stables depuis 2011. Le chiffre d'affaires des entreprises régionales représente plus du quart de celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Les Pays de la Loire se situent ainsi au deuxième rang des régions agroalimentaires métropolitaines en matière d'emploi salarié, au troisième pour le chiffre d'affaires et au quatrième en termes de valeur ajoutée.

Une structure sectorielle dominée par la viande, les produits laitiers et la boulangerie-pâtisserie

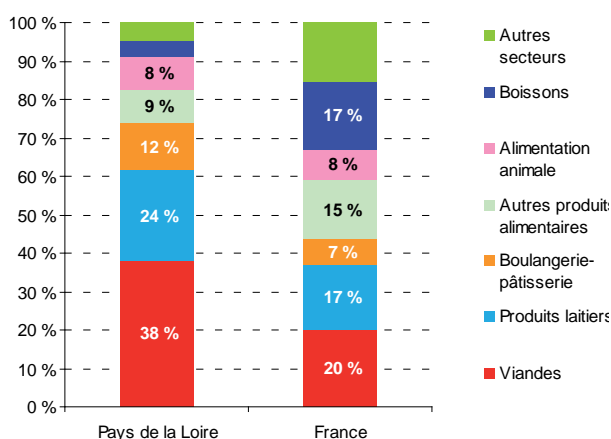
Le chiffre d'affaires et l'emploi se concentrent aux trois quarts dans trois secteurs : l'industrie des viandes, l'industrie laitière et la fabrication industrielle de pain, pâtisserie et biscuits. Viennent ensuite à égalité la fabrication d'aliments pour animaux (de ferme pour l'essentiel) et les autres produits alimentaires (plats préparés, oeufs et ovoproduits notamment). Les structures nationale et régionale sont assez différentes : le secteur de la viande représente 38 %

de la valeur ajoutée régionale, deux fois plus qu'en France. A contrario, le secteur des boissons génère près du quart de la valeur ajoutée nationale, contre moins de 6 % en Pays de la Loire.

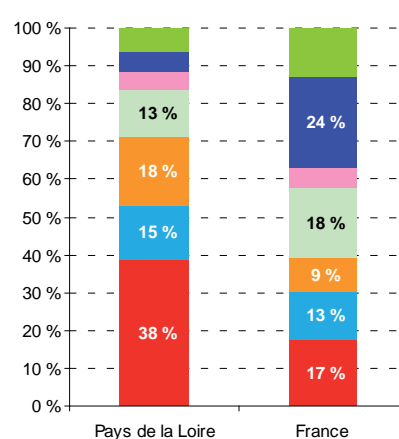
Par rapport à 2014, l'industrie laitière est plus présente dans l'agroalimentaire régional, contrairement à celle des viandes ou de l'alimentation animale. Cela résulte d'entrées ou de sorties, d'une année sur l'autre, d'entreprises du

périmètre géographique (appartenance au champ des entreprises mono ou quasi-mono régionales) ou agroalimentaire (changement d'activité). Ainsi, alors qu'il était considéré comme polyrégional (cf. *champ de l'étude*) en 2014, le groupe coopératif Eurial revient en 2015 dans le giron des entreprises régionales de fabrication de fromages, tandis que Elivia et Serviand, pour les viandes de boucherie, ou Denkavit dans l'alimentation animale, ne sont plus présentes en 2015.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur



Répartition de la valeur ajoutée par secteur



Source : Agreste - Insee ESANE 2015 retraitements SSP
 Champ : entreprises agroalimentaires (mono et quasi-mono régionales en Pays de la Loire), hors artisanat commercial

Des indicateurs économiques relativement stables

A champ constant (les 700 entreprises présentes en 2014 et 2015), les indicateurs économiques des industries agroalimentaires régionales prises dans leur ensemble varient peu : la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation progressent de 1 % en 2015, tandis que le chiffre d'affaires se tasse (- 0,5 %). Il est en baisse marquée dans la fabrication de produits laitiers, alors qu'il augmente dans la boulangerie-pâtisserie

industrielle et les autres produits alimentaires. Le chiffre d'affaires à l'export est en repli de 0,8 %.

Tous secteurs confondus, les 10 % d'entreprises ayant les chiffres d'affaires les plus élevés concentrent 78 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires régionales, un point de moins qu'en 2013 et 2014. Cette concentration est la plus élevée dans la fabrication des autres produits alimentaires et des boissons.

Le contour restreint d'un groupe comprend la tête de groupe et ses filiales détenues à plus de 50 %. En 2015, 86 % des entreprises agroalimentaires régionales de 20 salariés et plus entrent dans le contour restreint d'un groupe. Cette proportion, supérieure à celle de la France, est en constante augmentation (77 % en 2009, et 84 % en 2012).

Des taux de marge et de valeur ajoutée moindres qu'en France

En 2015, le taux de valeur ajoutée de l'agroalimentaire ligérien s'élève à 17 %, contre 20 % en France. Les taux de valeur ajoutée sont les plus faibles dans la transformation des viandes de boucherie, les trois secteurs de l'industrie laitière (lait, fromages, autres produits laitiers) et la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, du fait du poids élevé des achats de matières premières dans le chiffre d'affaires (supérieur à 65 %). Dans ces secteurs, c'est particulièrement marqué pour les entreprises du quartile de chiffres d'affaires les plus élevés.

Le taux de marge de l'industrie agroalimentaire régionale hors boissons s'élève à 27 %, contre 32 % en France. 9 % des entreprises affichent un taux de marge négatif, tandis que 29 % ont un taux supérieur à 50 %. Les taux de marge sont les plus bas dans la transformation de la viande de boucherie, des fruits, des autres produits laitiers et du chocolat-confiserie, secteurs dans lesquels la part des frais de personnel (salaires et charges sociales) dépasse 80 % de la valeur ajoutée. C'est particulièrement marqué pour les entreprises du quartile d'effectifs les

plus élevés.

En 2015, les investissements (corporels, incorporels et financiers) s'élèvent à 432 millions d'euros, en baisse par rapport à 2014, année particulièrement favorable. Le tiers d'entre eux sont réalisés par sept entreprises. Ces investissements concernent majoritairement l'appareil de production (investissements corporels). Par secteur, les taux d'investissement régionaux et nationaux sont similaires (cf. tableau page suivante).

38 % de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires des IAA régionales dans l'industrie des viandes

Résultats financiers en millions d'euros	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires HT	CA export	Valeur ajoutée	EBE	Investissements corporels bruts hors apport
Industrie des viandes	194	4 986	316	847	182	115
<i>dont transformation de viande de boucherie</i>	94	986	30	128	14	10
<i>dont transformation de viande de volaille</i>	49	2 630	242	407	75	73
<i>dont préparations indust. à base de viande</i>	51	1 370	44	312	93	32
Industrie du poisson	30	155	3	34	9	3
Industrie des fruits et légumes	35	s	s	s	10	10
Industrie des corps gras	8	s	5	s	1	1
Industrie laitière	52	3 124	537	323	94	72
Travail des grains	34	310	24	55	12	7
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	72	1 631	s	398	117	83
Autres produits alimentaires	201	1 121	144	278	75	38
Fabrication d'aliments pour animaux	48	1 106	s	95	34	23
Industries alimentaires	674	12 622	1 192	2 074	533	352
Fabrication de boissons	109	531	108	126	47	21
Ensemble IAA Pays de la Loire	783	13 153	1 301	2 200	580	372
Ensemble IAA France	18 366	170 617	37 329	34 079	11 382	5 940

Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Esane 2015, Insee - traitements SSP

s : secret statistique

Les industries agroalimentaires représentent 15 % des montants régionaux exportés

Les Pays de la Loire se distinguent par une faible proportion de chiffre d'affaires à l'export, avec un taux moyen de 10 %, deux fois plus faible que la moyenne nationale. Plus de sept entreprises sur dix n'exportent pas, et six entreprises

gènèrent à elles seules près de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation.

En 2016, selon les statistiques douanières, les IAA concourent à plus de 15 % des montants exportés par la région (10 % au niveau national). Près de la moitié

de ces montants relèvent des industries de la viande et des produits laitiers. Le secteur des boissons prend la troisième place. Le solde commercial des échanges agroalimentaires de la région est positif ; il s'élève à près de 400 M€.

Résultats sectoriels

Les secteurs détaillés ci-après rassemblent 95 % de l'agroalimentaire régional, que ce soit en termes d'emploi, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'export ou d'investissement. Les évolutions sont calculées à champ constant, c'est à dire sur les entreprises présentes en 2014 et 2015 et n'ayant pas changé de code d'activité principale (qui représentent 98 % de la valeur ajoutée et 91 % du chiffre d'affaires agroalimentaire régional).

Industrie des viandes

194 entreprises - 248 établissements employant 21 860 salariés

Premier employeur avec des salariés répartis sur l'ensemble du territoire, l'industrie des viandes représente en 2015

■ Viandes de boucherie

94 entreprises - 123 établissements employant 7 620 salariés

Le secteur de la transformation et conservation de viande de boucherie (bovine et porcine pour l'essentiel) se caractérise par un des plus faibles taux de marge des secteurs agroalimentaires régionaux, du fait de l'importance des frais de person-

près de la moitié des salariés, le quart des exportations et 38 % du chiffre d'affaires des IAA régionales. Les emplois salariés du secteur sont importants en Sarthe et Vendée (1). Les principaux indicateurs

économiques se tassent entre 2014 et 2015 : chiffre d'affaires (- 0,2 %), valeur ajoutée (- 1,4 %), et chiffre d'affaires à l'export (- 2,6 %).

■ Viandes de volaille

49 entreprises - 59 établissements employant 8 540 salariés

Du fait de la présence d'importants groupes volaillers comme Gastronomes (coopérative Terrena) et LDC (et sa filiale Arrivé), les entreprises ligériennes de ce secteur concourent à hauteur de

39 % du chiffre d'affaires national, 35 % de sa valeur ajoutée et près du tiers de ses salariés. Entre 2014 et 2015, le chiffre d'affaires reste stable, la valeur ajoutée baisse de 4 % et le chiffre d'affaires à l'export de 2 %. L'investissement progresse de 30 %, principalement du

fait d'une grosse entreprise. Comme en viande de boucherie, l'importance des frais de personnel (les trois quarts de la valeur ajoutée) limite le taux de marge, qui reste supérieur de 2 points au taux national. Trois entreprises concentrent plus des deux tiers du chiffre d'affaires.

■ Produits à base de viande

51 entreprises - 66 établissements employant 5 700 salariés

Positionnées sur des produits plus élaborés que les deux secteurs précédents, les industries fabriquant des produits à base de viande réalisent un taux de valeur ajoutée relativement élevé (stable à

23 %). Le secteur est fortement présent en Vendée (Fleury-Michon Charcuterie, Jean Routhiau), mais aussi dans les autres départements (Société Aubret, Société des rillettes Bahier, Luissier Bordeaux Chesnel ...). Le taux d'export est faible, du fait d'une production essentielle-

ment écoulee sur le marché intérieur. Le chiffre d'affaires, le chiffre d'affaires à l'export et la valeur ajoutée progressent légèrement en 2015. Le secteur affiche un taux de marge de 32 %.

Indicateurs de performance des principaux secteurs des IAA en 2015 - Pays de la Loire et France

Secteur d'activité	Taux de valeur ajoutée		Taux d'export		Taux de marge		Taux d'investissement	
	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France
Industrie des viandes	17 %	17 %	6 %	11 %	23 %	21 %	14 %	14 %
Industrie laitière	10 %	17 %	17 %	23 %	31 %	38 %	22 %	21 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	24 %	29 %	s	14 %	31 %	40 %	21 %	18 %
Autres produits alimentaires	25 %	23 %	13 %	22 %	28 %	32 %	14 %	16 %
Fabrication d'aliments pour animaux	9 %	14 %	s	17 %	39 %	38 %	25 %	18 %
Industries alimentaires	16 %	19 %	9 %	20 %	27 %	32 %	17 %	18 %
Fabrication de boissons	24 %	26 %	20 %	30 %	42 %	55 %	17 %	17 %
Ensemble des IAA	17 %	20 %	10 %	22 %	28 %	37 %	17 %	17 %

Champ : entreprises agroalimentaires hors artisanat commercial (entreprises mono et quasi-mono régionales pour les Pays de la Loire)

s : secret statistique

Source : Esane 2015, Insee - traitements SSP

(1) données départementales Pays de la Loire 2015 ; mémento des IAA 2017

Industrie laitière

52 entreprises - 70 établissements employant 6 670 salariés

Les Pays de la Loire participent pour 16 % à la production française de lait de vache, plaçant ainsi la région au deuxième rang des régions françaises. La production de lait et produits laitiers compte pour 19 % de la valeur des biens agricoles produits dans la région. Plus des deux tiers des salariés, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des entreprises de l'industrie laitière relèvent de la fabrication de fromages. Hors fondus, la région a fabriqué 348 500 tonnes de

fromages de vache en 2015, soit 20 % du volume national.

Entre 2014 et 2015, les indicateurs économiques de l'industrie laitière régionale sont en repli marqué : le chiffre d'affaires baisse de 7 %, le chiffre d'affaires à l'export de 15 % et la valeur ajoutée de 3 % ; le taux de marge se replie de 3 points et le taux d'investissement de moitié (après une année 2014 particulièrement favorable). Ce sont les entreprises de fabrication d'autres produits laitiers (lait en poudre, lactosérum) qui sont particulièrement impactées, et dans

une moindre mesure celles de fabrication de fromage. Rappelons qu'en 2015, après deux années d'embellie, le marché national du lait a dû faire face à une production mondiale et européenne importantes, à une baisse des achats chinois et à l'embargo russe. Ces déséquilibres entre offre et demande ont provoqué une chute des prix des produits industriels et du prix payé au producteur. La montée des stocks de poudre chez les transformateurs a été telle que le cours de la poudre de lait est redescendu au niveau du prix d'intervention.

Fabrication industrielle de produits de boulangerie-pâtisserie

72 entreprises - 109 établissements employant 7 950 salariés

En termes de chiffre d'affaires, le secteur s'articule aux trois quarts dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie

fraîche (groupes La Boulangère, Pasquier, Sodebo ...) et pour un quart dans la fabrication de biscuits, sucrés ou salés (United Biscuits, Frandex ...). La Vendée mobilise plus de la moitié des effectifs salariés du

secteur. Les résultats économiques sont bien orientés : le chiffre d'affaires est en progression de 2 % entre 2014 et 2015, la valeur ajoutée de 6 % et le taux d'investissement de 4 points.

Fabrication d'autres produits alimentaires

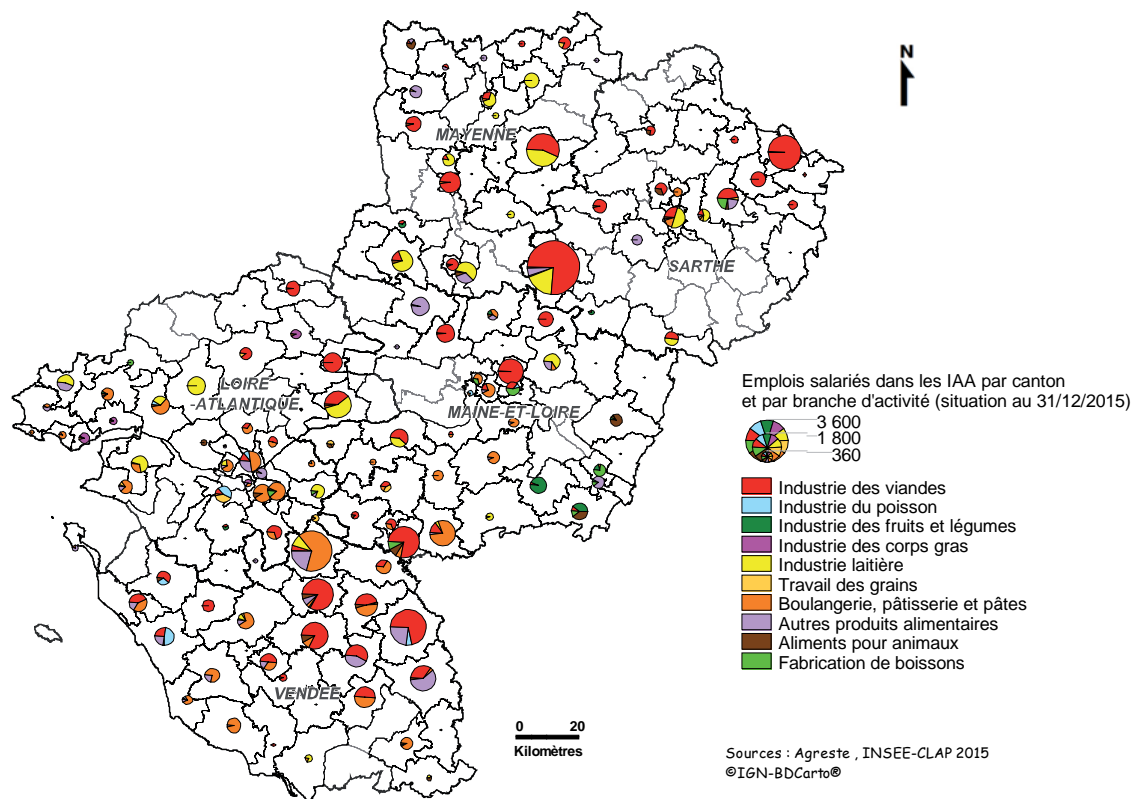
201 entreprises - 291 établissements employant 5 830 salariés

C'est le plus important des secteurs en termes de nombre d'entreprises, mais les trois quarts d'entre elles ont moins de dix salariés. De ce fait, le secteur est très concentré : 10 % des entreprises concentrent 87 % du chiffre d'affaires.

Les entreprises de fabrication de plats préparés (comme les pôles traiteurs de Fleury-Michon et de LDC) concentrent la moitié des salariés, et plus de 40 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. D'autres produits alimentaires (ovoproduits, sandwichs, chocolat, ...), pour un tiers du chiffre d'affaires, sont égale-

ment présents. Les indicateurs économiques du secteur sont particulièrement bien orientés : par rapport à 2014, le chiffre d'affaires est en progression de 6 %, celui à l'export de 22 % et la valeur ajoutée de 7 %.

Implantation des établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus en 2015 en Pays de la Loire



Aliments pour animaux

48 entreprises - 77 établissements employant 1 750 salariés

L'activité concerne pour l'essentiel la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. En 2015, 3,8 millions de tonnes d'aliments ont été produites en Pays de la Loire, soit 18 % du volume national. Plus de la moitié est destinée aux élevages de volailles. Le taux d'export est

faible, l'essentiel des aliments étant destiné aux élevages régionaux et nationaux. Le taux de marge réalisé dans ce secteur est plus élevé que la moyenne régionale, mais cette activité dégage peu de valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires est en repli de 2 % par rapport à 2014. En lien avec la crise de l'élevage, la production régionale

d'aliments pour animaux de ferme a baissé de 1 % entre 2014 et 2015, la hausse de production des aliments pour volailles ne compensant pas le recul de celles pour bovins et porcins. La rémunération brute moyenne dans ce secteur est élevée du fait d'une proportion de cadres presque deux fois plus forte que dans les autres industries agroalimentaires.

Boissons

109 entreprises - 136 établissements employant 1 050 salariés

Comme pour les autres produits alimentaires, le secteur est très concentré : 10 % des entreprises réalisent 89 % du chiffre d'affaires, proportion la plus élevée des secteurs agroalimentaires. 84 % des entreprises du secteur ont moins de 10 salariés (et les deux tiers sont sans salarié). En Pays de la Loire, la contri-

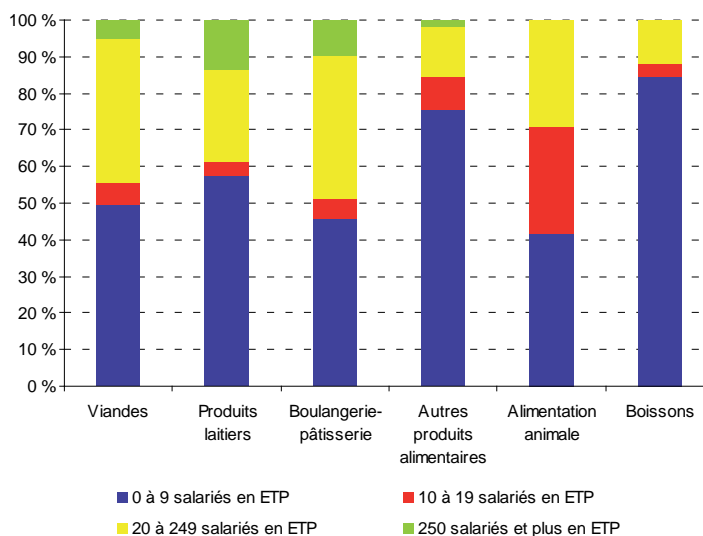
bution du secteur des boissons au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée des IAA est faible (respectivement 4 % et 6 %) ; seules les régions Normandie et Bretagne ont des contributions moindres, alors qu'elles sont supérieures à 50 % dans le Grand Est. Moyennant quoi, les principaux indicateurs économiques (taux de valeur ajoutée, d'export, de marge) sont supérieurs à la moyenne des entreprises

alimentaires. Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont stables par rapport à 2014, tandis que le chiffre d'affaires à l'export progresse de 6 %. Le chiffre d'affaires se répartit à 69 % dans des entreprises de vins et spiritueux (Lacheteau, Cointreau, Ackerman ...) et à 30 % dans l'industrie des eaux de table et boissons rafraîchissantes (L'Abeille, Cristal Roc, Bric Fruit ...).

Le commerce de gros : surtout les produits laitiers et les céréales

L'activité du commerce de gros de produits agroalimentaires est davantage liée à l'amont de la filière qu'à la grande distribution. En 2015, le commerce de gros compte 1 820 établissements, plus de 15 000 salariés, et 1 130 entreprises (employant au moins 80 % de leurs salariés dans la région). Ces entreprises dégagent un chiffre d'affaires de 14,2 milliards €, supérieur à celui des industries agroalimentaires stricto sensu. La moitié de ce chiffre d'affaires est réalisé par neuf entreprises. Le taux d'export des entreprises du commerce de gros de produits agroalimentaires est similaire à celui des IAA, tandis que le taux de valeur ajoutée est trois fois plus faible (5 %). Le taux de marge s'élève à 32 %. Au sein du commerce de gros régional, deux activités majeures concentrent près des deux tiers du chiffre d'affaires et 40 % de la valeur ajoutée : le commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses (avec des entreprises comme Lactalis, Lactel, Sica Laita), et le commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail (Bunge France, CAVAC).

Beaucoup de petites unités dans les autres produits alimentaires et les boissons



Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial
Source : Esane 2015, Insee - traitements SSP

Champ de l'étude et méthodologie

■ La présente étude porte sur l'industrie agroalimentaire (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activités française 2008) hors artisanat commercial. Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire. Le périmètre de l'étude est constitué des entreprises mono régionales (qui ont 100 % de leurs effectifs dans la région) et quasi-mono régionales (entre 80 et 100 % de leurs effectifs dans la région). Ainsi, Socopa Viandes, qui accueille en Pays de la Loire ses deux plus gros établissements, mais n'emploie que 46 % de l'ensemble de ses effectifs salariés dans la région, est absente du champ retenu. Il en va de même pour Charal (62 % des salariés dans la région) et Fromageries Bel production France (58 %). Dans le cas où aucune région ne détient plus de 80 % de l'effectif, l'entreprise est dite polyrégionale. En 2015, les entreprises polyrégionales concentrent près du tiers du chiffre d'affaires et 30 % de la valeur ajoutée nationale.

■ L'artisanat commercial n'est pas pris en compte dans le présent document. Sont ainsi écartés de l'étude quatre secteurs : charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, dans la mesure où ils relèvent plutôt d'une logique commerciale. En Pays de la Loire, ces quatre secteurs rassemblent plus de 2 700 établissements et 9 800 salariés fin 2015. Les quatre cinquièmes relèvent de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Les 2 400 entreprises relevant de l'artisanat commercial dégagent un chiffre d'affaires de 712 M€ et une valeur ajoutée de 353 M€ en 2015.

Définitions

■ **L'entreprise** est définie comme l'unité légale, c'est-à-dire l'unité correspondant à un numéro SIREN. Elle peut posséder un ou plusieurs établissements.

■ **L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services ; il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

■ **Taux de valeur ajoutée** : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre valeur ajoutée et chiffre d'affaires.

■ **Taux d'export** : représente la part du chiffre d'affaires consacré à l'exportation. C'est le rapport entre le chiffre d'affaires des exportations et celui du chiffre d'affaires hors taxes.

■ **Taux d'investissement** : mesuré par le rapport entre investissements corporels bruts hors apport et valeur ajoutée.

■ **Taux de marge** : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et la valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Pour en savoir plus

- Site internet de la DRAAF Pays de la Loire, rubrique Données statistiques/Etudes et chiffres clés/Industries agroalimentaires/Ensemble des IAA
- « Les entreprises agroalimentaires en 2015 », Agreste Chiffres et Données n° 187, février 2018